

## **CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2021**

### **ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE**

#### **ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.**

Durée : 8 heures  
Coefficient : 7

**SPÉCIALITÉ : URBANISME, AMÉNAGEMENT ET PAYSAGES**

**OPTION : PAYSAGES, ESPACES VERTS**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice électronique programmable ou non-programmable sans dispositif de communication à distance n'est pas autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 74 pages dont 2 annexes et 3 plans (dont 3 à rendre avec votre copie.)**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend**

**le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- ♦ Pour les dessins, schémas, cartes et plans, l'utilisation d'une autre couleur que le bleu ou le noir ainsi que l'utilisation de crayons de couleur, feutres, crayon de papier sont autorisées.

Vous êtes ingénieur territorial, chargé de projet paysage et biodiversité au sein de la commune d'Ingéville de 70 000 habitants.

La Direction de la Nature d'INGEVILLE gère une superficie de 300ha d'espaces verts dont 100ha d'espaces naturels et 10 parcs ; un peu plus de 100ha de boisement, dont une forêt de 7ha en hyper centre-ville (le Bois Joli). Pour gérer ces espaces, la direction dispose d'une équipe en régie de 45 jardiniers qualifiés en gestion écologique ainsi que de 3 surveillants de travaux, et d'un service arbre, comprenant entre-autres 5 élagueurs-grimpeurs.

Depuis 7 ans, Ingéville porte une politique ambitieuse en faveur de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment à travers le développement d'une trame arborée sur le territoire, et souhaite également promouvoir l'implication citoyenne. Les élus sont très investis dans la protection et la valorisation de la biodiversité, et ont confié à la Direction de la Nature, la mission de développer, protéger et promouvoir les espaces boisés du territoire.

Le territoire d'Ingéville possède par ailleurs une richesse naturelle et historique que la municipalité a protégé grâce à son PLU et souhaite maintenant mettre en valeur : un réseau de canaux et cours d'eau qui maille une partie de la ville, et s'accompagne d'un réseau de zones humides.

La municipalité a voté en 2020 la renaturation d'un espace majeur du territoire, la forêt urbaine du Bois Joli, emblématique de la richesse de son territoire. Ce projet, qu'elle souhaite voir aboutir dans la temporalité du mandat, doit permettre aux habitants d'INGEVILLE de bénéficier d'un espace urbain écologique, et de pouvoir profiter des bienfaits d'un espace mais également d'un espace de nature en milieu urbain

A l'aide des documents et annexes, le Directeur Général des Services (DGS) vous demande de répondre aux questions suivantes :

### **Question 1 (7 points)**

- a) Dans le cadre du projet de renaturation du parc, vous identifierez les principaux enjeux du projet, en les détaillant par thématique. Vous préciserez les usages futurs envisagés pour cet espace. (2 points)
- b) Vous schématiserez sur le plan 1 les grands principes d'aménagement en respectant le programme établi et expliciterez ces choix par une note détaillée. (2 points)
- c) Vous établirez une coupe technique détaillée sur le plan 2 pour illustrer un parti pris d'aménagement lié aux zones humides et cours d'eau. (1 point)
- d) Vous rédigerez une note précisant l'importance de la renaturation d'espaces naturels en milieu urbain. Vous détaillerez le rôle des forêts urbaines. (2 points)

## **Question 2 (4 points)**

Vous détaillerez :

- a) Les différents outils de protection de cet espace, en précisant l'intérêt d'un classement en Espace Naturel sensible, mais également les contraintes qui en découlent. (2 points)
- b) La méthodologie de consultation et concertations des acteurs locaux, tant sur le plan de l'aménagement du site que sur sa gestion ultérieure. (2 points)

## **Question 3 (4 points)**

- a) Vous proposerez un plan de gestion détaillé par type d'espace sur le plan 3. Vous anticiperez la gestion de la végétation envahissante pouvant apparaître dans les différentes typologies de zones aménagées. (2 points)
- b) Vous réaliserez une synthèse des avantages et inconvénients des différents modes de gestion envisagés et préciserez vos préconisations, en justifiant l'impact financier. (2 points)

## **Question 4 (5 points)**

- a) Vous proposerez un plan d'action de communication dans le cadre du projet, ainsi qu'un plan de sensibilisation et d'animation permettant de faire la promotion du site et de la nature, en impliquant la diversité des publics du territoire et en vous appuyant sur vos partenaires. (2 points)
- b) Un réunion publique des élus est programmée. Vous préparerez les éléments qui permettront d'élaborer le discours de l'élu en charge de la Nature en ville pour promouvoir le site et le projet de renaturation. (3 points)

### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Fiches techniques - Les mares » – Philippe BODENAN – [caue60.com](http://caue60.com) – 2009 – 23 pages
- Document 2 :** « La protection des espaces Naturels » - Nature en Occitanie – [naturemp.org](http://naturemp.org) – consulté le 20 décembre 2020 – 10 pages
- Document 3 :** « La forêt de Bastard, un plan de gestion pour concilier biodiversité, usages récréatifs et gestion forestière » – Alexia QUINTIN – *De Ville en Ville* – Septembre 2017 – 2 pages
- Document 4 :** « Que peut faire ma commune pour préserver des forêts résilientes face au réchauffement climatique ? » – France Nature Environnement – [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr) – 13 Novembre 2020 – 2 pages
- Document 5 :** « Aménagement et gestion des bois urbains et péri-urbains ouverts au public » – Augustin BONNARDOT – *De Ville en Ville* – Septembre 2017 – 1 page
- Document 6 :** « A chaque plante non désirée ses techniques de gestion » – Laurent MIGUET – *Paysage actualité* – Octobre 2019 – 2 pages

- Document 7 :** « Les Espaces Naturels Sensibles en faveur de la nature et des paysages » – *Les cahiers du fleurissement* – Mars 2017 – 2 pages
- Document 8 :** « Charte des Espaces Naturels Sensibles » (extrait) – Départements de France – *departements.fr* – juin 2015 – 2 pages
- Document 9 :** « La place des végétaux dans les villes et territoires de demain » – Stephane Delavallade – *De Ville en Ville* – Septembre 2015 – 4 pages
- Document 10 :** « La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » – Ministère de la transition écologique et solidaire – Juillet 2017 – 4 pages

**Liste des annexes :**

- Annexe A :** « Programme de renaturation d'une forêt urbaine » - Parc du Bois Joli – *Commune d'INGEVILLE* – 2020 – 14 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe B :** « Zonage PLU de l'environnement du Bois Joli » – *Intercommunalité d'INGECO* – 2020 – 4 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie

**Liste des plans :**

- Plan 1 :** « Plan d'aménagement du Parc du bois Joli » – *Commune d'INGEVILLE* – 2021 – échelle 1/2000ème – format A3 – 2 exemplaires dont 1 à rendre avec la copie
- Plan 2 :** « Coupe détaillée » – *Commune d'INGEVILLE* – 2021 – Sans échelle – format A3 – 2 exemplaires dont 1 à rendre avec la copie
- Plan 3 :** « Plan de gestion du bois Joli » – *Commune d'INGEVILLE* – 2021 – sans échelle – format A3 – 2 exemplaires dont 1 à rendre avec la copie

*Attention, les plans 1, 2 et 3 utilisés pour répondre aux questions 1b), 1c) et 3a) sont fournis en deux exemplaires dont un à rendre avec votre copie, même si vous n'avez rien dessiné. Veillez à n'y porter aucun signe distinctif (pas de nom, pas de numéro de convocation...).*

**Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*